

# **STOP** au projet d'aéroport à Notre Dame Des Landes... et à tous les grands projets inutiles !



## **UN AÉROPORT À NOTRE-DAME-DES-LANDES, UN NON-SENS CONTRAIRE :**

- aux engagements internationaux et européens de lutte contre le changement climatique (Protocole de Kyoto, paquet climat-énergie européen...),
- aux engagements du Grenelle de l'environnement (pas de nouvelle construction d'aéroport),
- à la directive-cadre européenne sur l'eau qui doit protéger les zones humides et la ressource en eau : le site du projet d'aéroport Notre-Dame-des-Landes est situé à 98% en zone humide,
- à la loi Grenelle I qui a pour objectif de lutter contre l'urbanisation des surfaces naturelles et agricoles : le projet de Notre-Dame-des-Landes détruirait plus de 2 000 ha de bocage,
- au SNIT (Schéma national des infrastructures de transport) qui doit privilégier les modes alternatifs à la route et à l'aérien,
- en tout point à la Charte de l'environnement.

## **LA VIOLENCE ET LE PASSAGE EN FORCE DOIVENT CESSER :**

Alors que l'État poursuit avec violence ce qu'il appelle une opération de « nettoyage » sur le site de Notre-Dame-des-Landes, Europe Écologie Les Verts condamne l'évacuation de personnes, la destruction de maisons et la dégradation de cultures. Les réserves importantes, émises fin octobre par la Commission d'enquête indépendante, doivent conduire à stopper ces démolitions. Elles visent à créer une situation irréversible et un passage en force pour imposer ce projet inutile et destructeur.

**LA-BAS, ICI,  
PARTOUT :  
PLUS C'EST  
GROS, MOINS  
ÇA PASSE !**

**OUI** aux  
infrastructures  
de transport  
adaptés aux  
réels besoins  
des habitants !

# DES PROJETS INUTILES DEUX EXEMPLES EN ISÈRE :

**AUTOROUTE A51 DANS LE TRIÈVES (2,5 MILLIARD D'€) :** toutes les grandes collectivités de gauche et écologistes de Rhône-Alpes avaient délibéré contre la réalisation de ce projet en 2005 et pour des solutions alternatives par des travaux de sécurité sur la route départementale. Pourtant, le président du Conseil général, agissant seul, vient de relancer ce projet inutile, coûteux et destructeur (que même le dernier gouvernement Sarkozy considérait comme irréalisable).

**LIAISON FERROVIAIRE LYON-TURIN (26 MILLIARD D'€) :** dans son avis rendu public le 5 novembre 2012, la Cour des Comptes apporte des critiques sévères à ce projet : les prévisions de trafics ont été surestimées, le coût du projet a été multiplié au moins par 2 alors que le financement est considéré comme « non défini », le pilotage du projet est jugé « insuffisant » et la rentabilité socio-économique « faible ». De plus, rejoignant la proposition des écologistes, la Cour des Comptes estime que les solutions alternatives n'ont pas été étudiées sérieusement, notamment « l'alternative consistant à améliorer la ligne existante » afin d'augmenter le fret ferroviaire et ainsi limiter le nombre de camions traversant les Alpes. En Val de Suze le projet soulève une opposition massive de la population, violemment réprimée avec une véritable militarisation des zones de chantiers.

*Pour les écologistes, il est temps de revenir à la réalité. Notre monde est en train de changer rapidement : le réchauffement climatique s'accélère, les finances publiques sont de plus en plus contraintes, les ressources naturelles s'épuisent. L'heure n'est plus aux grands projets inutiles, destructeurs et imposés par la force aux habitants. En matière de transport la priorité doit être donnée aux modes non polluants et aux infrastructures de proximité les plus utiles aux habitants. Notamment le réseau des trains TER doit-être largement densifié, des gares doivent être réouvertes, les horaires doivent être réguliers et fiables.*

*La transition écologique devient urgente : priorité à la solidarité pour réduire le chômage et les inégalités. Priorité à l'écologie pour préparer l'avenir !*

**Nous contacter, nous suivre, recevoir nos infos, nous rejoindre ?**

**Europe Ecologie les Verts 10 rue Marx Dormoy 38000 Grenoble  
09 71 49 91 52 - <http://isere.eelv.fr> - [isere@eelv.fr](mailto:isere@eelv.fr)**